

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 23 novembre 2018

## Manifestation non déclarée devant la préfecture le 23 novembre 2018

---

Un groupe de manifestants s'est réuni sur la place de Verdun devant la préfecture de l'Isère à partir de 13h45 vendredi 23 novembre 2018, dans le cadre d'une manifestation **non déclarée au préalable comme le prévoit la loi**. En effet, si le droit de manifester est un droit fondamental garanti par notre constitution, ce droit est encadré par la loi afin de préserver l'ordre public. Les organisateurs d'une manifestation de voie publique ont donc l'obligation légale de déclarer cette dernière, dans le but de rendre compatible la manifestation avec la préservation de l'ordre public

Ce groupe a ensuite entravé la chaussée devant la préfecture, ce qui présentait une mise en danger d'eux-mêmes et des automobilistes circulant sur cette chaussée.

Les forces de l'ordre ont par conséquent repoussé les manifestants sur la place de Verdun afin d'**assurer leur sécurité et de rétablir la circulation**.

Les participants à la manifestation se sont alors dispersés en créant des incidents avec les forces de l'ordre, sur lesquelles ils ont notamment jeté des projectiles.

Si la liberté de manifester est un droit fondamental, **les violences à l'encontre des forces de l'ordre et les comportements dangereux** comme la présence de piétons sur la chaussée sont inacceptables, et il sera fait preuve de la plus grande fermeté à l'encontre de ce type de comportements.

**Par ailleurs, parallèlement à cette manifestation**, des représentants des syndicats de la SEMITAG ont été reçus pour une audience relative à la sécurité des personnels des transports en commun qui avait été planifiée il y a plusieurs jours.

### Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)



@Prefet38